

Pourquoi ?

Déclaration CFE CGC au CHSCT Rocher du 29/9/09

Pourquoi les élus CFE CGC du CHSCT Rocher ont posé en plus de la « question bateau » habituelle des conditions matérielles de travail lors de l'inspection CHSCT des locaux en janvier 2008, une autre question plus précise aux salariés sur leur santé au travail chez Logica, ce que la direction nomme pudiquement le « bien être au travail »?

Pourquoi les élus CGC ont-ils fait du « zèle », du point de vue de la direction et des élus CFTC, dans leur activité de représentant du personnel, comme secrétaire du CHSCT en se saisissant de la **plainte réelle et massive de mes collègues sur leur stress et leur souffrance au travail**. Ce qu'on nomme scientifiquement maintenant risques psychosociaux et qui peut aller jusqu'au suicide comme on peut le voir en ce moment?

Pourquoi le secrétaire du CHSCT a-t-il « mal rempli » ses relevés mensuels d'activité compte tenu de son surinvestissement dans l'écoute et la tentative de résolution des causes profondes de cette plainte à ce moment là?

Pourquoi tant d'acharnement à vouloir le licencier sur ce prétexte pour cette erreur de remplissage, en plus pour faute « grave », d'abord en mai 2008? Demande refusée en août 2008 par l'inspection du travail et pourquoi avoir réitérée cette demande en faisant un recours au ministre du travail en octobre 2008 alors que nous avançons un peu dans notre dialogue social sur un début possible d'expertise? Demande de licenciement également refusée par le même ministère du travail en mars 2009 pour notamment **discrimination syndicale**, serait ce de l'«acharnement moral »!

Pourquoi les élus CGC ont dû lutter pendant huit mois pour faire débiter effectivement une **expertise** en février 2009 sur le sujet du « **bien être au travail (sic)**» au détriment de la santé du secrétaire du CHSCT, alors que la résolution, le choix du cabinet d'expert avait été voté et acté dès le 1^{er} juillet 2008 et que **la direction a une obligation de RESULTAT**, pas seulement de moyen sur **la santé au travail de ses salariés, elle en est RESPONSABLE !?**

Pourquoi le secrétaire a-t-il dû réclamer les attestations sécu à la DRH, de manière virulente certes, après 6 mois de retard, nécessaire au paiement de ses IJ à temps partiel et se retrouver convoqué ensuite pour sanction chez le DRH? (un des nombreux petits tracas subis qui cumulés pèsent lourd, très lourd)

Pourquoi les comptes rendu de CHSCT de janvier et d'avril 2008 rédigés par le secrétaire du CHSCT relatant ce démarrage très difficile n'ont toujours pas été diffusés aux salariés par la direction sur le « Web RH » en septembre 2009(!), qu'en sera-t-il du remarquable rapport d'expertise de Social Conseil sur la souffrance au travail?

Pourquoi et comment ce rapport CHSCT Social Conseil va-t-il pouvoir donner lieu à **des actions concrètes**, pas « poudre aux yeux », voir même servir à quelque chose ?

Quel avenir a le secrétaire du CHSCT dans cette entreprise où on lui dit comme aux nombreux autres passés par un processus de départ standardisé et inexorable, «trouve toi un poste» !?

Placardisé, s'en sens il encore capable ?

Il se sent fatigué, lessivé, épuisé, cassé même pour écrire un compte rendu CHSCT, à quoi bon, puisqu'il ne sera pas diffusé, alors professionnellement ? !!

Pourquoi n'est-il plus un « bon petit soldat furieusement » autonome, travaillant 70 heures par semaine et responsable de la tenue de ses objectifs dans cette société, où il n'existe quasiment plus de collectif et de soutien, où on ne dure normalement que 4 ou 5 ans avant « turn over », et/ou menacé à plus ou moins long terme par « l'outsourcing » rampant au Maroc ou en Inde et surtout très pressuré par le « résultat » ?

Pourquoi les conclusions de l'expertise sur la souffrance au travail ont-elles été seulement disponibles après les résultats des élections des représentants du personnel en mai 2009, ce qui fait que seul des IRP « modérés », (favorable à la continuation de la politique actuelle de gestion de **ressources humaines (« ressource inépuisable ? »)** de la direction et non de « relation humaine ») pourraient (peut-être ?) continuer l'action. Nous oublions la DRE (Direction Responsabilité Entreprise, qui n'avait jamais assisté au CHSCT jusqu'au 14 septembre 2009, sur le sujet et qui sera incapable de vous dire dans quel état sortent les salariés « démissionnaires » de la société (dépression, anxiolytique, incapable ou difficile de se réinsérer, surtout « plus jamais dans le conseil ou une SSI comme Logica »), La Responsabilité Sociétale, « Kesako » vraiment chez Logica ?, une très belle étude à mener...

Pourquoi la HALDE a-t-elle été saisie ? Parce que nous trouvons tout cela pour le secrétaire du CHSCT et pour tous les salariés « injuste et injustifié », Nous souhaitons qu'on ne puisse plus broyer les salariés en toute impunité, vœux pieux, naïf ? on verra.

Nous souhaitons qu'on n'oublie pas ce combat d'expertise sur la souffrance, son résultat et surtout l'essentiel : **les suites à lui donner chez Logica.**

Nous soutenons les membres CGC du CHSCT qui doivent porter l'action sur la souffrance au travail malgré une grave dépression, à cause de leurs activités syndicales depuis un peu plus d'un an et ceux qui lutteront ensuite nous le savons comme lui, cela leur aura donné le goût de la justice et de la ténacité, car le plan d'action chez Logica est encore inachevé aujourd'hui.

Nous espérons que cela n'aura pas servi à rien, mais le secrétaire du CHSCT n'en peut plus, Pause.

Ne pardonnez pas à ceux qui vous font du mal au travail, luttiez et réagissez !

Merci à tous de vous saisir de l'analyse du cabinet social conseil sur les risques psychosociaux chez Logica et continuez l'action **le « futur ex » secrétaire du CHSCT continuera le combat par d'autres voies (RS au CHSCT...)**

A quoi bon persévérer me direz-vous ?

C'est plus fort que lui !

Il espère que cela sera pareil pour tous les êtres « humains » chez Logica.

Diffusez ce texte largement, merci.

SOUFFRANCE AU TRAVAIL, LOGICA ZERO ... DEFAUT !???

EMPLOYEUR REMARQUABLE ou REMARQUÉ, pour quelles raisons?